

Cl  
Cont- 159-74

169/

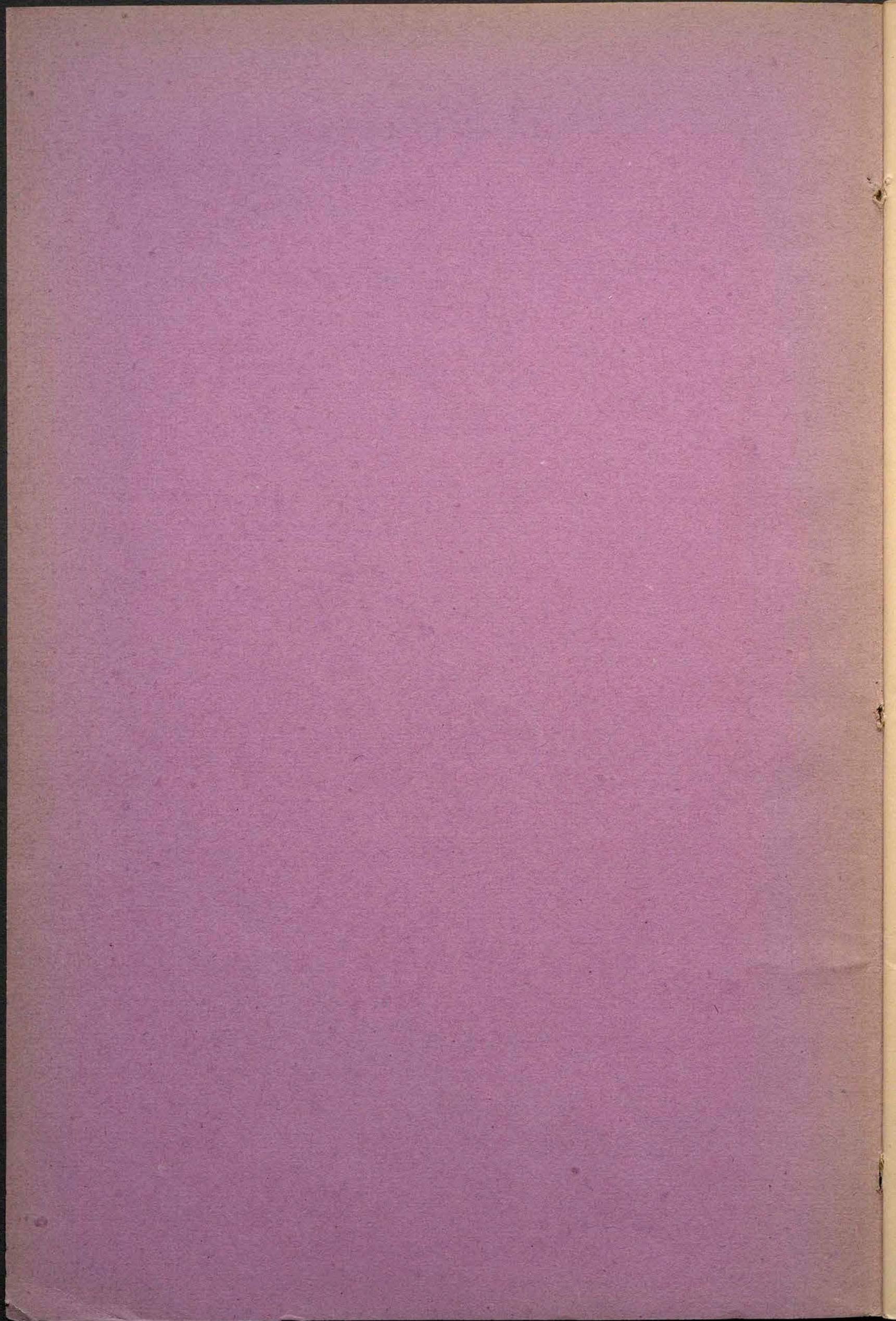
— 7 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif aux récompenses à décerner à l'occasion des expositions internationales qui ont eu lieu en 1895 à Bordeaux et à Amsterdam, de l'exposition du centenaire de la lithographie et de l'exposition d'hygiène.

Nommée le 23 avril 1896.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CHARLES PREVET.  
2<sup>e</sup> — LE ROYER, *Président*  
3<sup>e</sup> — POIRRIER (Seine)  
4<sup>e</sup> — ERNEST HAMEL.  
5<sup>e</sup> — HAULON.  
6<sup>e</sup> — GÉNÉRAL GRÉVY.  
7<sup>e</sup> — JULES GODIN.  
8<sup>e</sup> — GILBERT GAILLARD.  
9<sup>e</sup> — REYMOND.





Séance du 24 Avril

Président. M. L. Royer  
Secrétaire M. Charles Frenet

opinions des Bureaux

- 1<sup>er</sup> M. Frenet le Bureau a été entièrement favorable
  - 2<sup>e</sup> L. Royer quelques observations de bout produites dans un sens restrictif
  - 3<sup>e</sup> Poirrier
  - 4<sup>e</sup> Hamel
  - 5<sup>e</sup> Haulon
- } pas de discussion  
attentivement unanime
- 6<sup>e</sup> G<sup>ral</sup> Grévy on a trouvé le nombre un peu exagéré si l'on compare surtout le chiffre de 90 proposés pour les Croix de chevalier avec celui de 120 qui est à la disposition de tous les Ministères pour un décret
  - 7<sup>e</sup> M. Gaillard
  - 8<sup>e</sup> M. Reynaud
- } approbation des bureaux

Quelques observations sont faites sur l'argumentation des chiffres contenue par la Commission de la Chambre des Députés. Une comparaison a été faite entre les expositions de Lyon et de Bordeaux.

La Commission se montre unanimement favorable au principe de la loi

M. Poissier est nommé rapporteur

La séance est levée

Le Secrétaire

Ch. Prevet

Le Président

E. Le Royer

Séance du 28 Avril 1896

Sont présents M. Le Royer président  
M. Prevet. Secrétaire, M. Poissier rapporteur  
M. M. Général Grévy, Godin, Gaillard  
Hamel, Raymond

M. Poissier donne lecture de  
son rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité  
et sera déposé à la séance du 30 avril

La séance est levée

Le Secrétaire

Ch. Prevet

Le Président

E. Le Royer

